

MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2019**

Date de convocation : 4 janvier 2019

Le 8 janvier 2019, à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COLAS, Maire.

Etaient présents : Michel COLAS, Christophe GOURICHON, Marie-Claude GUILLOT, Marie SALLÉ, Claude LEGUILLON, Pascal FERRAND, Yannic ROBIN, Nathalie HUBERT, Alain AGATOR.

Etait (ent) absent (s) excusé(s) : Marie-Jo PERTUE qui a donné pouvoir à Michel COLAS, Christine CHAUVEAU qui a donné pouvoir à Yannic ROBIN, Christian BONFANTI.

Etait (ent) absent (s) non excusé(s) : Alain PHILIPPE

Secrétaire de séance : Nathalie HUBERT

Le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2018 est adopté (9 pour, 1 contre),
M. Ferrand étant arrivé après l'approbation du procès-verbal

DEL-201901

**RENOVATION ESPACE CULTUREL TILLEUL : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU
« CONTRAT DE DEVELOPPEMENT METROPOLITAIN » : PLAN DE FINANCEMENT**

M. le Maire rappelle la délibération en date du 26 mars 2018 sollicitant une subvention au titre du Contrat de Développement Métropolitain dans le cadre de la rénovation de l'espace culturel Tilleul.

Suite au dépôt de ce dossier, une réflexion au sein du conseil s'est engagée qui a abouti à une proposition émanant de l'architecte retenu pour cette opération.

Lors du conseil municipal du 17 décembre 2018, le plan de financement lié à cette proposition a été refusé, le coût total du projet ayant été jugé trop élevé.

Une nouvelle réflexion a été engagée afin de réduire le coût final.

Pour autant, il paraît nécessaire de rénover cette salle ainsi que les cours attenantes, afin de rendre accessible à toute personne cet espace situé en centre bourg et de sauvegarder le patrimoine communal.

Le Maire propose un projet avec un coût prévisionnel global des travaux estimé à 305 900,00 euros HT, comprenant une mise en accessibilité et la rénovation de la salle existante, la construction d'une extension, ainsi que des travaux extérieurs sur les cours et les préaux actuels.

Le projet initial, présenté au titre du Contrat de Développement Métropolitain, s'élevait à 264 000,00 € HT.

Ces travaux seraient réalisés à compter du dernier trimestre 2019.

Le plan de financement se décomposerait comme suit :

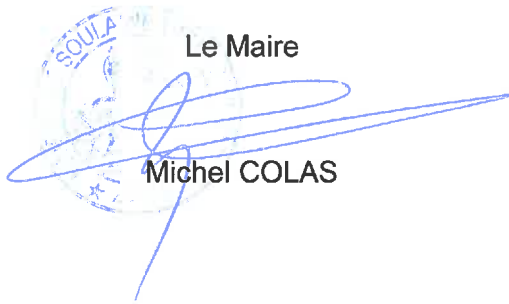
Désignation	Dépenses HT	Recettes
Travaux	265 900,00 €	
Prestations intellectuelles	40 000,00 €	
Subvention Contrat Développement Métropolitain (35% de 264 000,00 €)		92 400,00 €
Participation sollicitée : DETR		20 000,00 €

Participation sollicitée : DSIL		20 000,00 €
Subvention Région & ADEME		20 000,00 €
Subvention CEE et SIEML		15 000,00 €
Autofinancement et/ou emprunt		138 500,00 €
SOIT TOTAL HT	305 900,00 €	305 900,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (6 pour, 2 contre, 3 abstentions),

- accepte le plan de financement tel que présenté.

A SOULAINES SUR AUBANCE, le 9 janvier 2019

Le Maire

 Michel COLAS